



DILEMMES

Circumcision du Christ, détail du Retable des Douze Apôtres de Friedrich Herlin. Église Saint-Jacques de Rothenburg, 1466.

Circumcision : vrais et faux débats

PAR JEAN-CHRISTOPHE ATTIAS

Un tribunal allemand a assimilé le rite de la circoncision à des « coups et blessures aggravés » passibles de poursuites pénales, tandis que, dans une résolution votée le 1^{er} octobre, le Conseil de l'Europe la qualifie de « violation de l'intégrité physique des enfants ». Est-il envisageable de renoncer à la circoncision ?

Les Hébreux ne l'ont pas inventée. Les juifs ne sont pas les seuls à la pratiquer. La circoncision est pourtant devenue pour eux, au fil des siècles, autant que le signe d'une alliance conclue avec Dieu, le sceau de la fidélité à une histoire. Si bien qu'aujourd'hui beaucoup de juifs mécréants, voire athées, restent attachés à ce rite « barbare ». Il y a les « juifs de Kippour ». Il y a aussi les « juifs de la circoncision ». En strict droit juif, la circoncision ne « fait » pas le juif. Il ne suffit pas d'être circoncis pour être juif. Un juif incirconcis n'en est pas moins juif. Peu importe. Stigmatisée par le monde gréco-romain comme une mutilation honteuse, rejetée par le christianisme, la circoncision a historiquement acquis, pour les juifs, le statut de rempart identitaire par excellence.

Interdire la circoncision aux juifs ? Autant leur interdire d'être juifs ! C'est d'ailleurs périodiquement ce que leurs persécuteurs ont fait. Tel le monarque séleucide Antiochos IV Épiphane dont la politique d'hellénisation forcée provoqua en Judée, au II^e siècle avant J.-C., la célèbre révolte conduite par les Maccabées. Depuis lors, pour beaucoup, accepter d'abandonner la circoncision serait toucher le fond de la trahison. Prohiber la circoncision en Europe ? Certains en rêvent. Au nom du respect de la liberté de choix de l'enfant et de son intégrité physique. Et pourtant, on ne choisit pas d'être juif (exception faite des convertis) et l'on ne cesse pas si aisément de l'être. Si choix il y a, c'est dans la manière de l'être, jusque dans la rupture. Pouvoir des théologiens ? Non point. Héritage de l'histoire. Mutilation, certes, mais bénigne, et nullement comparable à l'excision,

la circoncision est sans incidence attestée sur la qualité de la vie sexuelle et la fécondité. Ses vertus hygiéniques ont en revanche souvent été soulignées et en 2007, l'OMS et Onusida l'ont même recommandée comme moyen de réduire le risque de transmission hétérosexuelle de l'infection au VIH. Alors, l'interdiction, une louable intention ? Mais d'ailleurs, qui vise-t-on vraiment ici ? Les juifs ? Pas sûr. La « barbarie » du jour, on le sait, est plutôt musulmane. Sanglant islam. Qui circoncit ses garçons et qui, pour consommer de la viande exsangue, soumet les animaux à un abattage cruel... Souffrance des enfants. Souffrance des animaux. Ces thèmes, certes porteurs, cachent mal, dans quelques têtes, le « conflit de civilisations » (et l'obsession du sang de l'Autre). L'ironie, ici, est que juifs et musulmans se retrouvent dans le même camp. Ça nous change, c'est déjà ça... Est-ce à dire que même d'un point de vue juif « moderne » la circoncision aille de soi ? Nullement. Mais les faux débats qu'on nous impose empêchent d'en mener d'autres, essentiels. Le rite de la circoncision pose en effet d'abord la question – épineuse pour toutes les traditions religieuses – de la sacralisation des inégalités de genre. On ne circoncit pas les filles juives. Elles n'en sont pas moins juives pour autant. Enfin, je l'espère... Et si c'était ça, le vrai sujet ? ■

JEAN-CHRISTOPHE ATTIAS est titulaire de la chaire de pensée juive médiévale à l'École pratique des hautes études (Sorbonne). Dernier ouvrage paru : *Penser le judaïsme* (CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2013).